



★ Localisation : Saint Mury Monteymond
ou Revel



Maître d'ouvrage
Fédération départementale des
Chasseurs de l'Isère

Montant du projet

10 211 €

Taux d'intervention FEADER : 29%



Pour en savoir plus :
<http://www.chasse38.com>

Dans le cadre du plan de conservation de la Gélinotte des bois à l'échelle de l'Isère en partenariat avec le Conseil départemental, la forêt communale de St Martin d'Uriage a fait l'objet d'une expertise au regard de sa gestion forestière vis-à-vis de la Gélinotte des bois, entre 2010 et 2012.

Cette forêt étant globalement peu propice à la Gélinotte, il s'est avéré nécessaire de mettre en place un autre site expérimental en partenariat avec les gestionnaires forestiers dans un contexte forestier différent afin de disposer d'une vision plus réaliste des différentes situations du massif de Belledonne.

La forêt communale de St Mury Monteymond a donc été choisie et le travail s'est déroulé en plusieurs étapes :

- Information de la commune et des agents ONF du secteur concernant le projet
- Mesure de l'hétérogénéité de la Forêt via une visite de la forêt communale
- Relevé d'indices de biodiversité remarquable et du potentiel gélinotte
- Réunion intermédiaire de présentation des résultats
- Etablissement d'un plan d'échantillonnage « gélinotte » orienté
- Relevé d'indices de présence de la gélinotte
- Analyse des résultats des différentes prospections
- Discussion des modalités de gestion
- Présentation du bilan final à la commune



LE + DU PROJET

Une initiative de gestion partagée entre enjeux forestiers et biodiversité : intégrer l'enjeu de conservation de la gélinotte et de la biodiversité, de façon plus globale, dans les pratiques forestières du massif de Belledonne.



Projet cofinancé par le conseil départemental de l'Isère